



## APPEL OUVERT A CANDIDATURE

- Conformément aux dispositions de la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment l'article 20 ;
- Conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures de l'Etat en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1.12.20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012), et aux dispositions du décret N°2.12.412 du 24 delquidaa 1433 (11 octobre 2012) en application des dispositions des articles 4 et 5 de la loi organique 02.12 ;
- Conformément à la note ministérielle n° 106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de Doyen ou de Directeur d'un établissement universitaire,
- En application des décisions du Ministère de tutelle du 07 juillet 2022 sous n° 07/560 et du 26 juillet 2022 sous n° 07/611 ;

Le Président de l'Université Cadi Ayyad porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S) qu'un appel à candidature est ouvert pour les postes suivants :

**"Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Marrakech"**

**"Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Marrakech"**

Les dossiers de candidature peuvent être retirés du site web de l'Université ([www.uca.ma](http://www.uca.ma)) ou du siège de la Présidence de l'Université, sis Avenue Abdelkrim Khattabi, Marrakech (Bureau des affaires juridiques n° 35) **du 12 au 16 septembre 2022 inclus** selon l'horaire administratif en vigueur.

Les dossiers de candidature dûment constitués sont à déposer, contre récépissé, en six (06) exemplaires plus une copie sur format électronique (USB en word et PDF), **du 17 au 21 octobre 2022 inclus** à l'adresse sus indiquée et durant l'horaire administratif en vigueur.

Fait à Marrakech le 08 août 2022

